



Le 14 janvier 2021

Ci-joint un communiqué de presse émis par l'opérateur de transport RATP, concernant la sélection du consortium formé par CAF et Bombardier en tant que soumissionnaire préférentiel pour la livraison de 146 trains pour la ligne de banlieue RER B à Paris, exploitée conjointement par la RATP et la SNCF et desservant la capitale française sur son axe nord-sud.

Il s'agit du premier projet de livraison d'unités CAF pour le réseau RER de l'agglomération parisienne, l'une des plus grandes administrations de transport du continent européen, confirmant ainsi l'engagement ferme de CAF sur le marché français, où il a développé un nombre considérable de contrats au cours des dernières années. Parmi eux, celui convenu avec l'opérateur SNCF fin 2019 pour la livraison de 28 trains avec l'option de 75 trains supplémentaires, qui desserviront les lignes Paris-Clermont et Paris-Limoges-Toulouse, pour un volume d'environ 700 millions d'euros. Il faut également mentionner d'autres projets comme la livraison de tramways pour les villes de Nantes, Besançon et Saint-Étienne, ainsi que la réhabilitation du parc de trains de la ligne D du métro de Lyon et la livraison de locomotives électriques de type double que CAF fabrique actuellement dans l'usine située à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).



RER

La RATP et SNCF Voyageurs attribuent la commande des nouveaux trains de la ligne B du RER au consortium Bombardier-CAF

A l'issue de leurs conseils d'administration extraordinaires respectifs, la RATP et SNCF Voyageurs, en lien avec Île-de-France-Mobilités, ont décidé de confier au consortium Bombardier-CAF le renouvellement des trains du RER B.

Publié le 13 janvier 2021

L'organisation de ces conseils d'administration exceptionnels correspond à la volonté des entreprises et de leur autorité organisatrice, Île-de-France-Mobilités, de tout mettre en œuvre pour permettre une signature du marché dans les meilleurs délais, et ceci au bénéfice des franciliens, dont le quotidien va être amélioré par ces nouveaux matériels.

Ce projet majeur, d'un montant de 2,56 milliards d'euros, initié et financé par Île-de-France-Mobilités, va en effet permettre l'acquisition de 146 trains dénommés M120 pour la ligne B du RER. Il répond également à la volonté de moderniser cette ligne essentielle à la vie de millions de voyageurs pour améliorer sa fiabilité et sa ponctualité.

Sous réserve d'éventuels recours, la signature pourra se faire après un délai légal de 11 jours.

Pour rappel sur la procédure et les recours

Le jeudi 17 décembre 2020, le Tribunal Judiciaire de Paris, à la requête d'Alstom, a suspendu partiellement la procédure de passation du marché M120 en demandant une reprise partielle de cette dernière. La RATP et la SNCF Voyageurs ont alors décidé de se pourvoir en cassation tout en mettant, sans délai, en application la décision du tribunal permettant d'avancer dans l'attribution du marché. Les candidats ont eu jusqu'au 4 janvier 2021 pour déposer leurs offres complémentaires en application de la décision du Tribunal.

Un recours devant le Tribunal Administratif de Paris avait également été engagé par la Société Alstom. Ce dernier a été rejeté le 13 janvier dans l'ensemble des arguments présentés par Alstom, validant la conformité de la procédure suivie et ouvrant ainsi la voie, à la RATP et SNCF Voyageurs, d'attribuer le marché.